

## **Les Français établis hors de France : aperçu démographique général sur une population méconnue et en transformation**

Par Cédric Duchêne-Lacroix<sup>i</sup>

(Tiré à part : in: La population française, Bergouignan Christophe et al. (éd.), (2005) La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946, 2 tomes, Paris, éd. CUDEP/INED, ff. 847-858)

*« Nous ne sommes pas des étrangers en France »*

Christian Cointat, Sénateur représentant les Français à l'étranger<sup>ii</sup>

Les Français à l'étranger ne sont pas des étrangers mais des inconnus pour la plupart des habitants de France, longtemps « pays d'immigrants dans un continent d'émigrants » (1). Comparée aux vagues d'immigration multiséculaires vers la France, l'émigration fut réduite temporairement et numériquement, toujours en lien avec des changements politiques ou économiques de la situation française. Citons notamment l'exode de quelque 250.000 huguenots autour de 1700<sup>iii</sup>, le peuplement modeste des colonies en Amérique du nord puis en Afrique, les prisonniers de guerre, déportés, travailleurs en Allemagne (1,6 million de prisonniers de guerre entre 1940 et 1945, 700.000 STO entre 1943 et 1945), les Forces Françaises à l'étranger, ou les expatriés économiques soit de grandes entreprises, soit sur initiative individuelle, dont la jeune population française à Londres est la forme visible la plus récente. L'émigration de France fut aussi numériquement minime par rapport à celle de nombreuses sociétés européennes cumulant crise de croissance démographique et crise économique ou pénurie d'emplois, et qui alimentèrent de forts courants migratoires vers l'Amérique puis à l'intérieur du continent.

Méconnue pour des raisons de relativement faible ampleur numérique dans l'histoire identitaire nationale, la présence démographique française à l'étranger est cependant aujourd'hui considérable en valeur absolue. Le nombre d'individus disposant de la nationalité française et établis hors de France est estimé de nos jours à presque 2 millions par le Ministère français des Affaires Étrangères (MAE), soit l'équivalent de la population de Paris intra-muros ou de la Picardie et moins que le nombre d'étrangers en France, supérieur à 3 millions. Néanmoins, par rapport à la population résidente en France, la population française résidant à l'étranger était et reste modeste, représentant de nos jours un ratio de 3,2% à comparer aux 8 Britanniques à l'étranger sur 100 résidents de Grande-Bretagne ou aux 10 Italiens à l'étranger (6,5 millions) sur 100 habitants d'Italie, aux 8 Japonais sur 100 habitants du Japon (10 millions), aux 8% d'Allemands (4 millions) et aux 12% de Suisses (0,8 million)<sup>iv</sup>. La présence du lien existant entre des ressortissants nationaux à l'étranger et leur(s) pays de nationalité(s) par rapport à l'histoire de chacun de ces pays.

Nous considérons dans cet article comme Français de l'étranger, les personnes possédant la nationalité française - de façon exclusive ou non - et enregistrés administrativement comme résidents sur un territoire étatique non-français. Les individus porteurs de ce caractère standard doivent pouvoir être dénombrés ce qui pose la question des sources de données numériques disponibles. A partir de ces sources que peut-on dire de l'étendue de cette population et ses répartitions géographiques aujourd'hui ? Quelle en a été l'évolution numérique et géographique ? Est-on en mesure avec les outils statistiques

traditionnels sur des territoires étrangers de caractériser une telle population peu nombreuse soumise à un risque important de mobilité ou jouissant souvent d'une autre nationalité ?

### Sources de données et biais

La population française établie hors de France est méconnue statistiquement. Les statistiques – quand elles existent – du nombre et de la structure des Français d'après l'administration des pays de résidence s'avèrent peu compatibles et fastidieuses à rassembler. Le Conseil de l'Europe publie par exemple des compilations annuelles de séries de mouvements et stocks des migrants par nationalité, pays de résidence et de destination pour 45 pays. Les données provenant des États membres ou observateurs n'existent pas toujours, les modes et la qualité de collecte sont différents selon les territoires<sup>v</sup> et la définition de ce qui est compté aussi (e.g. durée de séjour minimum pour être résident). Les binationaux, ainsi que leurs nationalités n'apparaissent la plupart du temps pas dans les comptes par pays.

En fait, la seule source statistique synoptique *a priori* homogène, internationalement étendue, présentant des informations démographiques détaillées et, de surcroît, à faible coût est celle tirée des immatriculations consulaires des Français de l'étranger.<sup>vi</sup> Elle est cependant biaisée par son mode de collecte administratif, agrégeant relevés de registres d'immatriculations facultative et estimations.

L'immatriculation est un acte administratif facultatif d'inscription de coordonnées personnelles dans un fichier auquel procède un officier d'état civil du consulat de résidence sur demande et au bénéfice de toute personne jouissant de la nationalité française résidant en situation régulière<sup>vii</sup> dans la circonscription consulaire du pays de résidence<sup>viii</sup>. C'est une procédure française peu pratiquée par d'autres pays<sup>ix</sup>. Bien qu'utile administrativement (renouvellement de pièces d'identité, état civil, demande de bourse scolaire, voire contact-sécurité en cas de conflit politique, etc.), l'immatriculation n'est plus obligatoire depuis 1961<sup>x</sup>. Elle reste valable 5 ans<sup>xi</sup>. Les biais de concordance entre la présence dans les fichiers et la résidence réelle des Français dans la circonscription consulaire peuvent être importants : non seulement tout le monde n'y est pas inscrit, mais les immatriculés peuvent partir avant 5 ans sans le signaler ou, inversement, être toujours résidents sans avoir renouvelé leur immatriculation. Il s'ensuit que plus le pays de résidence sera proche, sûr, bien administré et moins l'immatriculation de la population de nationalité française résidente sera exhaustive. C'est pourquoi chaque poste consulaire évalue aussi la population française non-immatriculée de sa circonscription. La méthode d'estimation comme la gestion de la base de données des immatriculés sont laissées à l'appréciation des personnels sur place. Pour estimer la population non-immatriculée, les agents consulaires peuvent s'appuyer sur des statistiques produites par les autorités territoriales locales – si elles existent. Dans le meilleur des cas, il s'agira d'additionner la population française recensée par les autorités locales à la population binationale immatriculée qui n'apparaît souvent pas dans les statistiques de ces autorités en tant que française.

Il s'ensuit que les totaux, les distributions et leurs continuités sont biaisées par plusieurs facteurs. Certains facteurs de structuration géographique de l'étranger comme les changements de frontières de la France ou des pays étrangers, la reconnaissance par la France d'un état entraînent dans le temps une distribution différente des effectifs par pays ou par 'régions' continentales (voir les tableaux en annexe) sans changements sur le terrain. Par exemple, l'évolution du statut des colonies et leur transformation en pays indépendants ou en territoire français. Les Français vivant en RDA classés dans la région « Europe de l'Est » avant la chute du mur sont ensuite passés sous « Europe occidentale ». La Turquie était placée sous 'Proche et Moyen-orient' jusqu'au milieu des années 90

puis en 'Europe occidentale' par la suite. Les principautés de Monaco et d'Andorre sont des pays étrangers.

D'autres facteurs inhérents à la gestion administrative et décentralisée des données – les postes consulaires sont autonomes dans le choix des méthodes de collecte et d'estimation des non-immatriculations – ainsi qu'au contexte géopolitique des postes consulaires affectent directement les totaux et leurs évolutions. Au début de chaque année, un bilan synthétique annuel pour chaque poste consulaire est transmis à la Direction des Français de l'étranger du MAE. Certains relevés peuvent manquer. Par exemple, le total mondial de la population française immatriculée et non-immatriculée estimée n'incorpore pas la population française d'Algérie d'environ 40.000 individus entre 1995 et 1999 à cause des réductions et du regroupement du personnel consulaire à Alger, actions menées en raison de la dangerosité de la situation. Plus généralement, l'ouverture ou la fermeture d'un consulat agit directement sur les effectifs d'immatriculés par effet de proximités des services. Un Français résidant à Cologne voit-il un intérêt à s'immatriculer à Berlin alors qu'il est plus proche de la France ? Par ailleurs, l'allongement en 2000 de 3 à 5 ans de la validité de l'immatriculation consulaire et à l'immatriculation plus systématique des usagers lors de formalités administratives dès l'instant qu'ils ont toutes les pièces a contribué mécaniquement à l'augmentation du nombre d'immatriculations dans les registres – les fiches périmées s'éliminant plus lentement.

Globalement, plus le pays est sûr et moins l'immatriculation consulaire est pratiquée par les Français. Pour estimer la population française établie mais non immatriculée sur une circonscription le consulat s'appuie aussi sur les statistiques secondaires correspondantes des pays de résidence. Cependant ces relevés statistiques des pays de résidence n'existent pas toujours et comportent aussi des biais. Quand les autorités locales se servent de registre de population pour comptabiliser les résidents (e.g. en Belgique, Allemagne et Suisse), elles mésestiment souvent le nombre des étrangers, en général plus mobile que les autochtones. En outre, les étrangers ne s'estiment pas toujours concernés par les recensements du pays de résidence. Outre les biais habituels correspondant à chaque mode de collecte, on aura des difficultés à estimer le nombre de binationaux souvent comptés comme simple autochtone par les autorités locales (notamment sur la base des titres de séjour).

Les sources analytiques sont peu nombreuses. La plus exhaustive et récente est sans nul doute la thèse non encore publiée de Béatrice Verquin-Savarieau. Les analyses furent nombreuses du temps des 'colonies', c'est-à-dire d'environ 1850 à 1950. L'intérêt 'intérieur' pour la population française à l'étranger fut plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Le peuplement des colonies est un sujet d'émulation avec les autres 'métropoles' coloniales européennes comme l'Espagne ou le Portugal. Puis la décolonisation et le recentrage sur le marché commun européen de la politique française produisit une sorte de trou de mémoire statistique jusqu'à l'informatisation des bases de données et parallèlement une réorganisation de la représentation politique des Français à l'étranger avec l'élection par les Français de l'étranger d'une assemblée les représentants. On constate parallèlement un déplacement d'intérêt du macro-social au micro-social : des colonies à l'expatriation d'entreprise puis la représentation politique et enfin l'intérêt pour les créateurs français d'entreprise à l'étranger (9).

En somme, les statistiques les moins mauvaises sont celles que fabriquent l'administration du MAE à partir des registres d'immatriculation et des estimations tirées de statistiques des autorités locales, c'est celle que nous analysons dans cet article. Nous limiterons cette présentation à la période d'après guerre et insisterons surtout sur les évolutions récentes postérieures à 1984, c'est en effet à cette date que les données agrégées sont archivées informatiquement et systématiquement.

## Répartition géographique actuelle

En 2002, le MAE comptait près de 1,1 million d'immatriculations de Français dans le monde. Étonnant parce que peu médiatisé, le pays où s'immatriculaient le plus de Français était la Suisse (118.040 ; plus de 10% des Français immatriculés dans le monde), suivie de l'Allemagne (96.620<sup>xii</sup>), des Etats-Unis (88.290), du Royaume-Uni (85.820) et de la Belgique (76.953 ; 7%). L'immatriculation ne concernerait toutefois qu'une personne de nationalité française à l'étranger sur deux, avec de profonds écarts de taux d'inscription selon les pays de résidence. Ainsi, le taux de non-immatriculation serait e.g. de seulement 15% en Suisse mais de 68% aux USA.

Si l'on considère aussi les non-immatriculations estimées par le MAE, il y aurait en tout presque 2 millions de Français établis hors de France en 2002. Les 5 premiers pays de résidence des Français seraient dans cet ordre : Etats-Unis (265.000 en 2000 ; 14% des presque 2 millions) devant le Royaume-Uni (210.000), l'Allemagne (154.000) puis la Belgique (141.000) et la Suisse (136.000 ; 7%). Au total, les 10 premiers pays rassemblent les 2/3 de la population française dans le monde et les 20 premiers 80%.

Les régions du globe les plus peuplées de Français de nationalité seraient d'abord l'Europe de l'Ouest, rassemblant environ la moitié des Français établis hors de France (le limitrophe européen de la France correspond à 42%), puis l'Amérique du Nord 21%, l'Afrique francophone et l'Afrique du Nord (resp. 129.000 et 98.000 ; 7% et 5%), le Proche et Moyen-Orient (6%), l'Amérique du Sud et l'Océanie (tous les deux 5%), l'Afrique non-francophone (1%) et enfin l'Europe de l'Est (1%).

Mais, nous avons affaire ici à des territoires de population inégale. Si nous rapportons la population française estimée à la population totale des pays de résidence, nous trouvons que les premiers d'entre eux sont des territoires (partiellement) francophones limitrophes. Avec 36,7% de Français, la principauté de Monaco est un territoire exceptionnel de concentration française par rapport aux pays suivants, aussi francophones : Andorre (4,6%), Luxembourg (3,7%), Suisse (1,9%), Belgique (1,4%), suivent ensuite Israël<sup>xiii</sup> (7,2 ‰), Canada (4,3‰), Portugal (3,6‰), puis trois pays anglophones : Royaume-Uni (3,5‰), Irlande (2,7‰), Australie (2,4‰) et enfin Espagne (2,1‰), Allemagne (1,9‰, ) et Algérie (1,4‰). La présence aux USA, certes prépondérante numériquement, est modeste comparée aux effectifs de population totale y résidant (25<sup>ème</sup> rang par pays). Ainsi cette comparaison comptable par pays montre bien – et c'est encore plus significatif selon la taille des populations des pays de résidence – que la présence française démographique à l'étranger est plus importante dans les pays proches géographiquement ou socialement de la France.

## Évolutions générales

G.Tapinos et al. estiment en 1950 à plus de 1,8 million le nombre de Français établis hors métropole (i.e. dans les colonies et à l'étranger), dont seulement 420.000 Français établis hors 'Union Française d'Outre-mer' rassemblant les colonies. Ainsi, jusque dans les années 1950, les Français résidant en dehors de la métropole se situent surtout dans les colonies (66% des Français établis hors métropole<sup>xiv</sup> vers 1930 et 75% vers 1950). Toutefois il n'y a guère à l'époque qu'une colonie de peuplement : l'Algérie (1 million de 'rapatriés' en 1962). Avec la décolonisation, la présence démographique française à l'étranger diminue jusqu'à la fin des années 1960. Il y a concomitamment réorganisation de la présence démographique française dans le monde et réorientation politique de la France de ses

anciennes colonies vers le marché commun, structure favorisant les échanges en Europe y compris la libre circulation des personnes, à tout le moins en droit.

En 1970, il y aurait eu, selon la compilation des estimations consulaires environ 1,1 million de Français établis hors de France. Cette estimation augmenta jusqu'au milieu des années 1980 où l'on aurait atteint 1,5 million de Français établis hors de France, puis baissa jusqu'à 1,2 million en 1991. Depuis lors, l'estimation synthétique aurait été fortement réajustée à la hausse jusqu'en 1994 et semblerait se poursuivre à un rythme ralenti au moins jusque fin 2003 avec plus de 2 millions d'individus. Le nombre estimé de Français établis hors de France (i.e. à l'étranger) aurait ainsi dépassé à la fin des années 1990 le nombre de Français établis hors métropole (i.e. dans les colonies et à l'étranger) en 1950.

On ne constate pas exactement les mêmes évolutions du total de la population immatriculée. Celle-ci oscille autour de 1 million entre 1970 et 1980, baisse jusqu'en 1991 (820.000) puis retrouve progressivement son niveau de la décennie précédente en 1998. Après un palier autour de 1 million jusqu'en 2001, on assiste à une forte expansion du total des immatriculations consulaires (+20% en 2 ans entre 2001 et 2003 avec au 31 décembre 2003, 1,2 million d'immatriculations). En fait, ce sont surtout les variations de la population non-immatriculée estimée qui donnent les inflexions au total estimé ; la poussée entre 1991 et 1993 de 40% étant avant tout celle d'une réévaluation de 100% de la population non-immatriculée.

Entre 1984 et 2003, on constate que les effectifs immatriculés ne progressent pas dans toutes les régions continentales. Schématiquement, on aurait une baisse des effectifs sur les trois régions d'Afrique, ce qui se répercuterait sur la part de ce continent dans l'ensemble mondial (25% des immatriculations mondiales en 1984 et 15% en 2003). En même temps on observe une augmentation des immatriculations de 47% en Europe occidentale, de plus de 51%, dans les Amériques, de 58% au Proche et Moyen-Orient, de 75% en Asie-Océanie et de plus de 360% en Europe de l'Est. L'intensité des progressions est autant à mettre au compte des réorganisations économiques que du niveau d'échelle des populations précédemment établies ou de l'intérêt de s'immatriculer. En effet, les populations immatriculées d'Asie-Océanie et plus encore d'Europe de l'Est restent modestes passant respectivement de 4% à 5% et de 0,6% à 1,5% de la population française immatriculée dans le monde. Les immatriculations d'Europe occidentale et d'Amérique du nord gagnant encore en importance avec respectivement 51,3% et 13,4% des immatriculations mondiales en 2003 contre 47% et 11,5% en 1984.

Au niveau d'échelle des pays où l'immatriculation est la plus forte, on constate des évolutions divergentes : en Europe occidentale, une baisse des effectifs principalement en Allemagne, à Monaco et une forte augmentation continue en Grande-Bretagne (+250% entre 1984 et 2002, principalement à Londres), en Suisse après 1991 (187% entre 1984 et 2002) ; en Asie-Océanie à partir d'un niveau d'effectif plus faible augmentation de 450% en Chine et inversement une baisse de moitié en Inde.

Par rapport à une échelle d'analyse territoriale nationale unique comme serait celle de la France et de sa population, nous avons affaire ici à une multiplication de situations géopolitiques souvent très localisées et segmentées. La baisse enregistrée en Allemagne est due principalement au départ des Forces et du gouvernement militaire, dont les effectifs (personnels et familles) étaient comptabilisés et produisait un taux estimé d'immatriculation de 83% en 1982. La suppression de postes consulaires fait aussi baisser le nombre d'immatriculés. L'augmentation des immatriculés du Royaume-Uni est un indicateur d'une plus grande émigration, principalement vers Londres, dont il est d'ailleurs très difficile de mesurer l'ampleur car les mouvements d'aller-retour sont importants. Il s'agit souvent de jeunes diplômés tentant leur chance et souhaitant acquérir une expérience temporaire à l'étranger. Par

ailleurs, le gros des effectifs en Inde, ainsi que sa baisse est localisée à Pondichéry. Une partie de la population de cet ancien comptoir colonial avait opté pour la nationalité française. C'est une population vieillissante.

De même que les situations géopolitiques sont diverses, de même les profils des immatriculés sont hétérogènes entre régions et à l'intérieur d'une même région comme nous allons maintenant l'exposer.

### **Une population pour moitié féminine, binationale et inactive avec plus de 30% de mineurs et de cadres**

L'estimation des effectifs de population française établie hors de France est une compilation d'estimations consulaires qui n'a pas de prolongements plus précis concernant par exemple les structures par âge, sexe, ou activité de ceux-ci. On n'analysera ici que les caractéristiques déclarées par les usagers consulaires lors de leur immatriculation, sachant que certaines caractéristiques pourront être obsolètes avant la péremption de la validité quinquennale de l'immatriculation consulaire (l'activité par exemple<sup>xv</sup>).

Sur la base des immatriculations, la population française à l'étranger serait, contrairement aux idées reçues sur l'expatriation, une population plutôt féminine (52% du total), jeune (29% de mineurs) et binationale (46% du total et plus de 64% parmi les mineurs).

Les régions où la part féminine est minoritaire (Afrique francophone et non-francophone, Asie-Océanie, et Europe de l'Est) sont davantage des régions d'expatriation d'entreprise où les Français sont peu nombreux.

Concernant les classes d'âge, on ne pourra que déplorer, avec Bernard Gentil, que la variable âge de la compilation consulaire ne comporte que 3 classes (0-6 ; 6-17 ; 17 et plus). L'étude que nous avons menée sur les Français résidant à Berlin (5) montre que la part des immatriculés mineurs et de ceux entre 30 et 40 ans est bien plus importante parmi les immatriculés français que dans la population française recensée par les autorités allemandes, où la classe d'âge entre 20 et 30 ans domine. Elle a montré, de plus, la part importante des couples mixtes, ainsi qu'un rapport homme/femme équilibré des monoménages. On proposera ainsi, par généralisation, l'hypothèse explicative que les immatriculés forment une population particulière de Français établis hors de France où les familles seraient sur-représentées en raison notamment des services administratifs que le dispositif consulaire offre aux ressortissants.

L'augmentation du nombre des binationaux immatriculés a été plus forte que celle de l'ensemble des immatriculés. Ainsi les binationaux sont passés de moins d'un tiers des immatriculés en 1984 à presque la moitié en 2003. Cette augmentation de la part des binationaux concerne toutes les régions du globe mais elle est plus intense en Afrique et au Proche et Moyen-Orient. En Afrique du Nord, les binationaux représentent aujourd'hui les deux-tiers des immatriculés contre un quart en 1984, en Afrique francophone 44% contre 14%, en Afrique non-francophone 30% contre 7% et au Moyen-Orient 83% contre 51%. Dans certains pays, les immatriculés sont très majoritairement binationaux comme par exemple en Israël (96%), au Liban (90%) ou en Algérie (81%). Le désengagement français en Afrique (ou en Allemagne) a d'abord concerné ceux qui ont le moins d'attaches dans le pays de résidence, donc davantage les mononationaux ou les couples non-mixtes. Inversement, l'entretien de relations transnationales familiales, politiques ou ethniques entre la France et un pays de résidence – pouvant aussi être le pays de naissance – conduit aussi à la multiplication des cas de multi-nationalités. Faute d'informations sur les ménages et les lieux de naissance des immatriculés, la durée

de séjour<sup>xvi</sup> ou encore le niveau de langue française et le sentiment d'appartenance, il est ardu de définir si les binationaux sont plutôt par exemple des locaux, des enfants d'immigrés en France ou, plus généralement, à quoi correspond la nationalité française dans leur parcours individuel et familial.

Lors de l'immatriculation, deux renseignements sur l'activité professionnelle sont demandés : secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle. Le découpage en quatre secteurs d'activités (agriculture, bâtiment, industrie et tertiaire) donne en 2002 une concentration de plus de plus 86,5% des actifs occupés dans le secteur tertiaire. Les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du bâtiment n'occuperaient au niveau mondial respectivement que 10,9%, 1,1% et 1,4% des immatriculés ayant un emploi. C'est une situation accentuée par rapport à 1992 où les trois secteurs occupaient respectivement 14,9%, 1,9% et 2,2% des actifs occupés et le tertiaire 81%. Parmi les situations régionales, celles de l'Afrique non-francophone et de l'Amérique du Nord sont extrêmes avec pour l'une une part importante des activités dans l'industrie 27,1% et seulement de deux tiers dans le tertiaire, et à l'inverse pour l'autre une hégémonie du tertiaire représentant 92% des activités des actifs immatriculés.

La nomenclature des catégories socioprofessionnelles des Français immatriculés a subi plusieurs modifications. Des comparaisons temporelles sont possibles seulement à partir de 1992. Mais l'éventail des CSP présentées est limité aux 8 postes de base. Bien que codées par certains consulats, certaines catégories plus précises, n'apparaissent pas au niveau mondial, mais sont agrégées à une catégorie moins distinctive, e.g. la catégorie 'étudiant' est incorporée à 'inactif', la distinction entre secteurs public et privé n'apparaît plus.

On constate au niveau mondial que, sur la compilation consulaire de 2002, plus de la moitié des immatriculés (56,4%) sont inactifs. Ceci peut être lié à l'hypothèse que l'immatriculation est d'abord le fait de familles où la personne de référence a un contrat d'expatriation, le conjoint, la plupart du temps l'épouse, est au foyer par choix ou par force et s'occupe des enfants. Les cas sont plus fréquents dans le Proche et Moyen-Orient, ce que corrobore la forte part d'inactifs dans la région (63,3%).

Parmi l'ensemble mondial des immatriculés ayant un emploi, près d'un tiers sont inscrits comme cadres ou 'profession intellectuelle supérieure'. La seconde catégorie, les employés, est d'un niveau très proche de celle des cadres avec 31,3%. Elle était du reste juste devant cette catégorie en 1992. La troisième catégorie la plus représentée est celle des professions intermédiaires avec 21,4%, la quatrième les entrepreneurs, enfin les ouvriers et les exploitants sont 3,9% et 0,5%.

On trouve de très grandes différences selon les régions mondiales. La part des cadres est majoritaire en Asie-Océanie et en Europe de l'Est, elle s'en approche en Afrique du Nord (47,4%). En revanche, elle est de 25,6% en Europe occidentale, où, à l'inverse, la part des employés (42,8%) et d'ouvriers (6,1%) y est bien supérieure à la moyenne mondiale. Ces écarts sont plus frappants selon quelques pays : la part des ouvriers est de 16,5% parmi les immatriculés de Belgique et les employés de plus de 60% parmi les immatriculés du Royaume-Uni. On supposera ici l'effet sous-jacent des types de migration selon les régions. La présence démographique française serait dans des régions de prospections économiques 'lointaines' davantage le fait d'expatriés d'entreprise, souvent des cadres, des ingénieurs, alors qu'elle serait au sein du marché commun européen ou dans les pays de niveau socio-économique équivalent plus variée et à motivation migratoire plus individualisée. Cette grande diversité des profils professionnels pose la question de fond de ce qui réunit toutes ces personnes et ce qui les pousse à émigrer de France – si à tout le moins elles sont nées en France.

## Conclusion

Hors des frontières de souveraineté de l'appareil statistique national et ne représentant la plupart du temps qu'une bien modeste population étrangère au sein du pays de résidence, les Français établis hors de France ont une situation démographique difficile à cerner. La collecte des données des immatriculations volontaires, doublée d'une estimation pour chaque circonscription consulaire de la population non-immatriculée fournit une base pragmatique, peu coûteuse et jusqu'à présent l'unique source d'estimation mondiale. Ce système porte toutefois les défauts de toute gestion administrative, les variations statistiques pouvant être purement techniques avant d'être d'indications démographiques. L'introduction récente et encore expérimentale d'un enregistrement systématique d'indicateurs clés de l'ensemble des usagers des consulats augmentera certainement la couverture statistique de l'univers des Français établis hors de France. Il n'y a pas à court terme d'alternative au système statistique consulaire. La perspective par exemple d'un système de registres de domiciliation européen est encore impensable dans nombre de pays.

La population française dans le monde serait constituée de plus de 2 millions de personnes pour moitié immatriculées. Une moitié résiderait en Europe occidentale et un cinquième en Amérique du Nord. Ces régions affermiraient leur prépondérance depuis 1984. Sur le long terme, on observe une diminution relative et en valeur absolue de la présence démographique au sein des trois régions d'Afrique, sa consolidation au Proche et Moyen-Orient et son appréciation en Europe de l'Est et en Asie-Océanie mais à partir d'effectifs réduits.

La structure sociodémographique de la population immatriculée a beaucoup évolué. Par rapport à 1984, elle est bien plus 'féminine' et 'binationale' et comporte un peu plus de mineurs. La population inactive reste majoritaire. Les catégories d'actifs sont plus élevées qu'en France. L'hypothèse d'une immatriculation consulaire sur-représentant les ménages familiaux est posée. Les situations sociales semblent être plus celles de cadres expatriés, davantage dans l'industrie dans les régions de prospection économique où la population française est peu présente comme en Asie et en Europe de l'Est et plus diverses en Europe occidentale ou en Amérique du Nord.

Les limites de l'analyse de la population française établie hors de France à travers celle des immatriculés apparaissent lorsqu'on compare ces derniers avec la population française recensée au niveau local. Par exemple, la population des 20-30 ans serait sous-représentée au fichier d'immatriculation. Plus généralement, la population française qui s'établit pour peu de temps sur le territoire d'une circonscription pourrait être en augmentation. C'est une population sous-représentée dans les statistiques consulaires ainsi que dans celle du pays de résidence.

L'extrapolation des évolutions récentes des distributions des Français dans le monde tendrait vers une augmentation, une féminisation et une diversification des profils de Français établis en Europe et en Amérique du nord et une augmentation sur le long terme des expatriations d'entreprise en Asie.

## Bibliographie et ressources

- (1) M.-C. Blanc-Chaléard (2001) Histoire de l'immigration, Paris, La Découverte
- (2) M.Cerisier-Ben Guigua (1999) L'Exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger, Rapport, Sénat français, p.

- (3) V.Collet (1998) « Le travail à l'étranger : qui part, pour quels emplois ? » in Problèmes économiques, n°2570, 27 mai 1998, ff.1-3
- (4) Conseil de l'Europe, Évolution récente de la population en Europe, annuel, Strasbourg
- (5) C.Duchêne-Lacroix « Fit for France ? Die kulturelle Gymnastik von Franzosen in Berlin zu Bildung und Pflege ihrer Identitäten », in Rammert W. et al. (Dir.) (2001) Kollektive Identitäten und kulturelle Innovationen, Leipziger Universitätsverlag, p.235-259, 335 p.
- (6) J.Ehrsam (1984) La présence française à l'étranger, Avis et Rapports du Conseil économique et Social, n°18, 21 août 1984, Paris, Journal officiel, 53 p.
- (7) B.Gentil, C.Massinon (2004) Les Français établis hors de France, Tableaux statistiques 1984-2002, Ministères des Affaires étrangères
- (8) B.Gentil (2003) « La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse », INSEE Première, n°919, août 2003
- (9) J.Gérard (2004) Un atout pour notre pays : Les entreprises créées par les Français établis hors de France, Avis et rapport du Conseil Économique et Social, France, 221 p.
- (10) R.O.Paxton (1997) La France de Vichy 1940-1944, Édition du Seuil, p.58 (première édition 1972, traduite 1973, Vichy France, Old guard and new order 1940-1944)
- (11) G.Tapinos, Y.Moulier, P.Exenczyk (1976) La population française à l'étranger et les flux d'émigration française, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 181 p.
- (12) G.Ricout (1999) L'expatriation : les Français établis hors de France, acteurs du rayonnement international de notre pays, rapport présenté au nom de la section des relations extérieures au Conseil Économique et Social, Paris, 176 p.
- (13) B.Verquin, « Mondialisation et espaces migratoires français », in R.Knafou (Dir.) (1998) La planète « Nomade », les mobilités géographiques d'aujourd'hui, Belin, 247 p.
- (14) A.Vivien et M.Raunet (1997) Les Français de l'étranger, Que sais-je, 128 p.

## **Tableaux** (Source : MAE-DFAE)

### *Évolution de l'estimation de la population française établie hors de France entre 1949 et 2003*

Au 31 décembre	Valeur absolue			Part des immatriculés au total	Solde annuel			Évolution (base 100 = 1949)		
	Immatriculés	Non immatriculés	Total		Immatriculés	Non immatriculés	Total	Immatriculés	Non immatriculés	Total
1949	275.000	175.000	450.000	61%				100	100	100
1969	978.000	171.000	1.149.000	85%				356	98	255
1974	1.002.000	246.000	1.248.000	80%				364	141	277
1980	1.002.857	383.461	1.386.318	72%				365	219	308
1982	983.000	491.000	1.474.000	67%				357	281	328
1984	903.276	543.611	1.446.887	62%	-8%	11%	-2%	328	311	322
1985	895.609	478.331	1.373.940	65%	-1%	-12%	-5%	326	273	305
1986	898.401	509.442	1.407.843	64%	0%	7%	2%	327	291	313
1987	832.648	390.558	1.223.206	68%	-7%	-23%	-13%	303	223	272
1988	855.653	490.394	1.346.047	64%	3%	26%	10%	311	280	299
1989	859.818	475.465	1.335.283	64%	0%	-3%	-1%	313	272	297
1990	884.665	392.436	1.277.101	69%	3%	-17%	-4%	322	224	284
1991	820.569	396.362	1.216.931	67%	-7%	1%	-5%	298	226	270
1992	914.551	668.700	1.583.251	58%	11%	69%	30%	333	382	352
1993	919.649	794.363	1.714.012	54%	1%	19%	8%	334	454	381
1994	904.191	778.320	1.682.511	54%	-2%	-2%	-2%	329	445	374
1995	889.803	746.310	1.636.113	54%	-2%	-4%	-3%	324	426	364
1996	924.726	746.725	1.671.451	55%	4%	0%	2%	336	427	371
1997	960.939	764.312	1.725.251	56%	4%	2%	3%	349	437	383
1998	988.247	785.980	1.774.227	56%	3%	3%	3%	359	449	394
1999	1.015.026	866.987	1.882.013	54%	3%	10%	6%	369	495	418
2000	1.008.630	884.722	1.893.352	53%	-1%	2%	1%	367	506	421
2001	998.783	885.665	1.884.448	53%	-1%	0%	-0%	363	506	419
2002	1.099.669	861.507	1.961.176	56%	10%	-3%	4%	400	492	436
2003	1.217.814	906.752	2.124.566	57%	11%	5%	8%	443	518	472

### *Répartition de la population française immatriculée selon le sexe, l'âge et la binationalité*

au 31 décembre	Total		Part des classes		Femmes		Part des hommes		dont binationaux		Part des binationaux	
	1992	2002	1992	2002	1992	2002	1992	2002	1992	2002	1992	2002
classes d'âge												
- 6 ans	87.836	111.038	10%	10%	43.204	54.220	51%	51%	57.808	67.692	66%	61%
6 à 17 ans	179.017	204.399	20%	19%	91.101	99.797	49%	51%	115.697	135.244	65%	66%
Plus de 17 ans	647.698	783.521	71%	71%	344.947	420.894	47%	46%	216.303	306.633	33%	39%
Total Immat.	914.551	1.098.958	100%	100%	479.252	574.911	48%	48%	389.808	509.569	43%	46%

### *Répartition homme-femme des Français immatriculés établis hors de France selon l'activité salariée*

Base au 31 décembre 2002	Hommes	Femmes	Total	Part femmes	Part au total immatriculés
Population ayant un emploi	268428	197728	466156	42%	42%
Actifs à la recherche d'un emploi	5796	6790	12586	54%	1%
Total population active	274224	204518	478742	43%	44%
Retraités	26452	24911	51363	48%	5%
Autres inactifs	223253	345291	568544	61%	52%
Total inactifs	249705	370202	619907	60%	56%
Total général	524047	574911	1098958	52%	100%

**Évolution du nombre d'immatriculations en cours de validité selon une sélection des pays où elles sont les plus nombreuses entre 1984 et 2002**

Au 31 déc.	1984	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	02/84	estimation du nombre total de Français y résidant	
																	2002	Part non-immatriculés
Suisse	63.261	64.502	64.884	26.917	85.924	90.547	94.854	99.210	102.934	107.240	111.327	115.082	116.454	109.106	118.043	187%	146.043	19%
Allemagne	142.825	139.708	141.958	116.561	116.149	111.368	98.589	85.935	87.908	91.761	93.292	96.450	89.705	87.677	96.619	68%	158.619	39%
USA	70.985	64.123	64.480	61.324	66.826	67.615	69.564	70.519	72.180	78.277	81.985	85.124	85.010	81.661	88.287	124%	267.287	67%
Royaume-Uni	34.134	37.396	40.181	39.779	44.997	46.418	48.185	51.303	56.661	62.625	67.572	68.362	73.532	78.919	85.823	251%	192.822	55%
Belgique	55.530	53.669	62.189	65.053	75.181	70.085	69.501	66.856	69.575	69.564	69.610	71.208	67.640	69.434	76.953	139%	154.953	50%
Espagne	42.285	45.599	46.851	46.748	45.992	47.456	46.110	44.049	46.058	47.694	48.656	48.825	49.749	48.661	56.867	134%	99.367	43%
Canada	33.217	35.013	34.020	36.005	37.162	38.290	39.020	37.745	41.317	41.317	43.630	45.802	44.181	45.458	52.017	157%	123.217	58%
Israël	20.498	23.221	24.580	25.690	27.670	28.839	29.887	29.983	30.554	31.204	32.729	31.520	32.960	33.489	38.157	186%	66.157	42%
Italie	29.348	26.564	27.871	27.923	30.584	30.684	32.694	30.812	33.816	31.003	33.105	32.625	31.926	30.717	35.682	122%	62.182	43%
Maroc	29.332	25.555	25.343	25.269	24.900	24.482	25.563	25.837	25.224	25.473	25.554	26.089	24.694	25.849	28.078	96%	33.328	16%
Pays-Bas	6.358	6.279	6.416	8.121	8.807	9.519	10.138	10.618	10.962	11.291	11.476	11.630	12.394	16.423	18.276	287%	32.276	43%
Madagascar	14.351	14.424	14.530	16.164	16.961	17.849	18.767	19.747	17.764	17.600	18.251	19.520	19.422	18.498	17.868	125%	23.818	25%
Luxembourg	10.406	12.435	12.582	7.382	10.218	10.742	10.948	11.523	12.103	12.694	13.447	13.572	14.641	15.940	17.804	171%	27.804	36%
Côte d'Ivoire	30.705	22.583	21.219	19.781	19.566	19.157	18.520	18.030	18.062	18.849	18.922	17.503	16.980	16.244	16.120	52%	16.120	0%
Sénégal	17.592	14.759	15.992	14.681	15.732	13.385	12.947	12.554	12.367	13.191	13.628	14.556	14.171	13.283	14.528	83%	24.528	41%
Brésil	12.463	12.670	12.598	12.779	11.136	10.851	12.218	11.463	12.388	13.264	13.669	12.327	12.975	13.132	13.918	112%	23.948	42%
Argentine	8.548	9.678	10.534	10.594	12.376	12.520	13.287	13.402	13.370	13.275	11.879	11.934	12.483	12.406	13.490	158%	17.490	23%
Algérie	29.397	17.804	20.128	22.659	2.440	24.213						9.722	8.865	7.389	12.541	43%	52.541	76%
Australie	6.988	8.292	8.601	8.834	9.655	10.308	10.897	10.969	11.250	11.834	12.409	12.557	12.547	9.838	11.556	165%	46.556	75%
Mexique	7.539	9.165	9.646	10.103	9.620	10.141	8.962	10.141	8.962	9.337	9.532	9.756	10.027	9.384	11.293	150%	16.293	31%
Portugal	4.779	5.407	5.941	6.408	6.781	7.337	8.059	7.973	8.445	9.063	9.327	8.937	8.896	9.287	10.455	219%	20.455	49%
Monaco	15.222	15.238	15.133	14.706	12.151	12.054	12.035	12.364	12.072	12.072	11.522	11.019	10.495	9.323	9.454	62%	10.504	10%
Chine	2.044	4.360	4.780	5.129	5.441	4.615	5.578	6.172	7.032	7.877	8.048	8.403	8.689	8.136	9.244	452%	12.059	23%
Grèce	5.418	6.037	5.615	5.754	5.957	6.347	6.779	7.182	7.453	7.446	7.492	7.549	7.649	7.472	8.175	151%	14.625	44%
Inde	15.058	14.224	9.042	10.828	10.828	9.553	9.993	9.738	9.637	9.408	8.986	8.517	8.294	7.924	8.134	54%	9.504	14%
Autriche	2.998	3.235	3.211	3.452	3.300	3.387	3.421	3.380	3.382	3.920	4.343	4.849	4.453	4.726	5.250	175%	7.750	32%
Pologne	1.447	1.615	1.889	2.127	2.520	2.929	3.054	3.416	3.728	4.109	4.608	5.103	5.074	4.850	5.052	349%	7.252	30%
Irlande	1.369	1.415	1.580	1.784	1.693	1.741	1.832	1.986	2.069	2.351	2.692	3.072	3.811	3.980	4.720	345%	13.220	64%
Suède	2.534	3.181	3.567	3.708	2.680	3.591	4.173	4.479	4.298	3.785	3.315	3.488	3.675	3.305	4.057	160%	7.057	43%
Turquie	1.624	2.248	2.396	2.431	2.344	2.451	2.902	2.884	2.916	3.028	3.036	3.234	3.456	3.432	3.648	225%	4.148	12%
Danemark	2.032	2.254	2.194	2.251	2.270	2.457	2.488	2.576	2.102	2.666	2.849	2.837	2.760	2.905	3.348	165%	6.848	51%
Norvège	2.505	1.981	2.063	1.989	2.365	2.434	2.430	2.086	2.124	2.303	2.506	2.594	2.515	2.413	2.792	111%	3.592	22%
<b>Total</b>	<b>903.276</b>	<b>859.818</b>	<b>884.665</b>	<b>820.569</b>	<b>914.551</b>	<b>919.649</b>	<b>904.191</b>	<b>889.803</b>	<b>924.726</b>	<b>960.939</b>	<b>988.247</b>	<b>1.015.026</b>	<b>1.008.630</b>	<b>998.783</b>	<b>1.099.669</b>	<b>122%</b>	<b>1961034</b>	<b>44%</b>



**Évolution de la répartition de la population immatriculée selon les régions mondiales entre 1984 et 2003 (31déc.)**

Au 31 décembre	Afrique			Amérique		Asie-Océanie	Europe		Proche et Moyen-Orient	Total
	du Nord	franco-phone	non-francoph.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occidentale		
1984	70.494	145.035	12.692	49.672	104.202	36.849	5.203	423.781	55.451	903.379
1985	68.327	139.391	12.129	49.875	101.903	37.616	5.066	427.680	53.751	895.738
1986	64.552	132.870	12.235	51.148	98.777	37.331	4.789	437.636	50.075	889.413
1987	57.964	130.562	12.527	53.125	94.237	37.833	4.862	392.333	49.309	832.752
1988	55.154	120.427	11.364	54.839	98.019	38.292	4.698	424.382	48.599	855.774
1989	54.416	123.555	11.718	55.084	99.136	40.527	4.933	419.969	50.627	859.965
1990	56.367	123.558	10.742	56.831	98.500	37.251	5.280	446.700	49.587	884.816
1991	58.725	115.323	10.116	57.756	97.329	40.293	5.886	429.676	52.585	867.689
1992	59.868	116.059	10.500	58.727	103.988	42.464	7.097	459.201	56.821	914.725
1993	58.922	112.333	11.994	58.155	105.905	43.281	8.555	460.904	59.816	919.865
1994	35.424	110.260	11.517	59.551	108.584	48.529	9.984	458.882	61.678	904.409
1995	35.770	107.033	11.258	56.537	106.917	49.034	11.297	449.458	62.702	890.006
1996	35.768	102.868	11.370	60.548	109.925	53.067	17.403	469.717	64.256	924.922
1997	37.271	104.157	11.852	63.820	119.594	56.255	17.818	485.101	65.278	961.146
1998	38.374	102.219	12.040	63.856	125.615	57.709	18.902	500.472	69.086	988.273
1999	49.249	102.763	12.013	63.664	130.926	56.231	19.372	510.474	70.334	1.015.026
2000	46.276	101.255	12.227	64.758	129.191	56.392	15.667	509.085	73.779	1.008.630
2001	47.233	97.568	11.640	63.208	127.119	52.940	15.851	509.161	74.063	998.783
2002	56.014	100.092	11.902	68.972	140.304	58.423	17.199	563.977	82.786	1.099.669
2003	69.031	102.405	12.453	75.255	162.920	64.678	18.787	624.614	87.671	1.217.814
03/84	98%	71%	98%	152%	156%	176%	361%	147%	158%	135%
1984p	8%	16%	1%	5%	12%	4%	1%	47%	6%	100%
1993p	6%	12%	1%	6%	12%	5%	1%	50%	7%	100%
2003p	6%	8%	1%	6%	13%	5%	2%	51%	7%	100%

**Répartition de la population totale estimée selon les régions mondiales en 1984, 1993 et 2003 (31déc.)**

31 déc. X	Afrique			Amérique		Asie-Océanie	Europe		Proche et Moyen-Orient	Total
	du Nord	franco-phone	non-francoph.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occidentale		
1984	95.207	160.271	17.093	71.144	295.786	44.624	6.492	616.376	139.997	1.446.990
1993	104.422	126.433	15.444	81.525	350.975	101.224	18.125	836.544	79.536	1.714.228
2003	110.781	133.759	16.045	107.195	423.920	114.685	26.217	1.067.373	124.591	2.124.566
03/84	116%	83%	94%	151%	143%	257%	404%	173%	89%	147%
1984p	7%	11%	1%	5%	20%	3%	0%	43%	10%	100%
1993p	6%	7%	1%	5%	20%	6%	1%	49%	5%	100%
2003p	5%	6%	1%	5%	20%	5%	1%	50%	6%	100%

**Répartition de la population non-immatriculée estimée selon les régions mondiales en 1984, 1993 et 2003 (31déc.)**

31 déc. X	Afrique			Amérique		Asie-Océanie	Europe		Proche et Moyen-Orient	Total
	du Nord	franco-phone	non-francoph.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occidentale		
1984	24.713	15.236	4.401	21.472	191.584	7.775	1.289	192.595	84.546	543.611
1993	45.500	14.100	3.450	23.370	245.070	57.943	9.570	375.640	19.720	794.363
2003	41.750	31.354	3.592	31.940	261.000	50.007	7.430	442.759	36.920	906.752
03/84	169%	206%	82%	149%	136%	643%	576%	230%	44%	167%
1984p	5%	3%	1%	4%	35%	1%	0%	35%	16%	100%
1993p	6%	2%	0%	3%	31%	7%	1%	47%	2%	100%
2003p	5%	3%	0%	4%	29%	6%	1%	49%	4%	100%

Part des non-immatriculés parmi la population totale estimée selon les régions mondiales en 1984, 1993 et 2003 (31déc.)

1984	26%	10%	26%	30%	65%	17%	20%	31%	60%	38%
1993	44%	11%	22%	29%	70%	57%	53%	45%	25%	46%
2003	38%	23%	22%	30%	62%	44%	28%	41%	30%	43%

**Évolution de la répartition de la population immatriculée binationale selon les régions mondiales entre 1984 et 2003**

31 déc.	Afrique			Amérique		Asie- Océanie	Europe		Proche et Moyen- Orient	Total
	du Nord	franco- phone	non- francoph.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occi- dentale		
1984	16638	19780	892	24633	33513	4640	2536	145487	28360	276479
1985	15955	20920	1599	23367	36608	4422	2396	149922	27513	282702
1986	17208	25633	1848	24339	37610	5292	2303	153337	29988	297558
1987	20978	26207	1972	27063	37245	5638	2256	143424	32144	296927
1988	21690	28160	1998	28707	42381	5817	2247	177921	27864	336785
1989	24096	28736	2007	29711	45936	8367	2490	178572	35769	355684
1990	27141	30099	1903	31415	43248	9269	2681	180895	36115	362766
1991	32079	31562	2104	32315	47074	9216	2675	177212	38042	372279
1992	31946	34785	1864	36134	47093	9452	3130	182916	42497	389817
1993	32973	34788	2119	35227	49191	9703	3276	188413	45898	401588
1994	15138	36264	2540	34874	49139	10895	3427	192913	47457	392647
1995	16221	38751	2728	33675	48313	11989	4317	192869	48777	397640
1996	16986	39838	2820	35952	50946	13209	4682	204787	49407	418627
1997	18591	41159	2935	38445	56322	14135	5435	210732	51326	439080
1998	20169	43291	3254	38433	59764	15122	5767	217370	54272	457442
1999	28545	44060	3294	37955	62276	14405	6079	220731	55045	472390
2000	26829	43182	3454	38146	60645	14787	5522	217348	58067	467980
2001	26670	40785	3418	37363	59787	12696	5692	210204	58234	454849
2002	33724	42283	3548	41666	68174	14794	6596	233033	65954	509772
2003	44656	44898	3770	46189	80398	17452	7624	257565	73038	575590
03/84	268%	227%	423%	188%	240%	376%	301%	177%	258%	208%
1984p	6%	7%	0%	9%	12%	2%	1%	53%	10%	100%
2003p	8%	8%	1%	8%	14%	3%	1%	45%	13%	100%

Évolution de la part binationale de la population immatriculée selon les régions mondiales entre 1984 et 2003 (31déc.)

1984	24%	14%	7%	50%	32%	13%	49%	34%	51%	31%
1993	56%	31%	18%	61%	46%	22%	38%	41%	77%	44%
2003	65%	44%	30%	61%	49%	27%	41%	41%	83%	47%

**Répartition de la part des femmes parmi les Français immatriculés selon la région aux 31 décembre 1984 et 2002**

Part des femmes	Afrique			Amérique		Asie- Océanie	Europe		Proche et Moyen- Orient	Total monde
	du Nord	franco- phone	non- francoph.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occi- dentale		
1984	37,0%	31,0%	30,0%	36,0%	40,0%	38,0%	38,0%	40,0%	32,0%	37,4%
2002	52,3%	47,2%	45,2%	50,0%	51,5%	46,4%	43,6%	55,0%	50,3%	52,3%

**Répartition de la population immatriculée selon l'activité salariée et la région de résidence**

Base au 31 décembre 2002	Afrique			Amérique		Asie- Océanie	Europe		Proche et Moyen- Orient	Monde
	du Nord	francophone	non- franco.	Centrale & Sud	Nord		de l'Est	Occi- dentale		
Pers. Immatriculées	56.014	100.092	11.829	68.972	140.304	58.423	17.199	563.977	82.148	1.098.958
Pers. Active	20.257	41.577	5.760	29.390	67.246	24.760	8.281	251.360	30.111	478.742
Part des inactifs au total	63,8%	58,5%	51,3%	57,4%	52,1%	57,6%	51,9%	55,4%	63,3%	56,4%
Part des retraités au total	5,5%	4,2%	3,0%	4,9%	5,0%	4,8%	6,5%	4,6%	4,3%	4,7%
Actifs en recherche d'emploi	1%	3%	1%	4%	2%	1%	3%	3%	2%	3%
Actifs ayant un emploi	20.005	40.289	5.687	28.239	65.578	24.434	8.063	244.322	29.539	466.156
Exploitants agricoles	1,3%	0,9%	0,5%	2,1%	0,3%	0,4%	0,3%	0,2%	0,6%	0,5%
Entrepreneurs	17,0%	19,9%	14,3%	17,2%	8,7%	11,2%	10,4%	7,8%	8,3%	10,3%
Cadres	47,4%	32,7%	40,0%	41,3%	37,2%	55,1%	54,6%	25,6%	37,8%	32,7%
Prof. Interm.	16,0%	30,1%	26,9%	20,4%	31,3%	18,6%	22,1%	17,6%	24,5%	21,4%
Employés	17,4%	15,5%	17,2%	18,6%	21,1%	12,6%	10,1%	42,8%	25,4%	31,3%
Ouvriers	0,9%	0,9%	1,1%	0,4%	1,3%	2,1%	2,5%	6,1%	3,3%	3,9%

<sup>i</sup> Démographe et sociologue, Centre Marc Bloch Berlin – Centre cnrs franco-allemand de recherche en Sciences Sociales. Pour toutes remarques : dc@cmb.hu-berlin.de

<sup>ii</sup> Discours à l'occasion de la session de fin septembre 2004 de l'Assemblée des Français de l'Étranger.

<sup>iii</sup> On pourrait aussi évoquer la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant et son armée mais nous nous limiterons à une compréhension moderne de l'état et de ses frontières i.e. après 1648 et le traité de Westphalie.

<sup>iv</sup> Estimation du Rapport G. Ricout. Les études démographiques comparées sur les populations émigrées d'Europe et leurs pays d'origine sont quasi-inexistantes. D'un point de vue méthodologique, l'entreprise est difficile : binationalité, définition de la nationalité et méthode de collecte différentes selon les pays. On manie en outre concomitamment deux regroupements de population l'une selon le territoire national quelque soit la nationalité et l'autre selon la nationalité quelques soient le territoire hors territoire de nationalité.

<sup>v</sup> D'après les retours du courrier d'information pour les élections européennes de 2004 dans le Land de Berlin plus de 30% des citoyens européens ne résidaient plus à l'adresse indiquée sur le registre de domiciliation. Hors le Land de Berlin publie régulièrement des statistiques sur les étrangers à Berlin par nationalité en se basant sur cette source et sans aucun redressement.

<sup>vi</sup> Signalons une autre source internationale non-exhaustive mais homogène, celle du fichier des affiliés à la Caisse des Français de l'étranger (CFE, Caisse d'assurance volontaire destiné aux expatriés ayant des accords avec la sécurité sociale en France) auquel B.Verquin-Savarieau avait eu accès.

---

<sup>vii</sup> Selon les pays, les instructions contextuelles de fonctionnement, les conditions administratives de séjour dans le pays et les agents consulaires préposés à l'immatriculation le délai de séjour requis pour une inscription peut varier. Souvent l'inscription est précédée lors d'une autre formalité administrative comme e.g. le renouvellement d'une pièce d'identité ou l'inscription sur la liste électorale.

<sup>viii</sup> Le demandeur doit montrer des pièces justificatives adéquates.

<sup>ix</sup> L'immatriculation et d'autres services extra-territoriaux comme la possibilité de se marier civilement, de voter au consulat pour les élections françaises ou pour élire un délégué à l'Assemblée des Français de l'étranger sont souvent uniques au système étatique français et montrent l'importance qu'accorde l'État français à ses ressortissants à l'étranger dans l'absolu et par rapport à d'autres États-nations. Pour en savoir plus : Services des Affaires Européennes du Sénat français, La représentation des citoyens expatriés, les document de travail du sénat, série législation comparée, n°LC84, janvier 2001

<sup>x</sup> Même lorsque l'immatriculation était obligatoire, de nombreuses personnes n'effectuaient pas la démarche.

<sup>xi</sup> Décret du 9 mars 1999. La durée de validité de l'immatriculation était auparavant de 3 ans.

<sup>xii</sup> Progression de plus de 10% entre 2001 et 2002 pour cause de réinscription en vue des élections présidentielles.

<sup>xiii</sup> La position d'Israël, 6<sup>ème</sup> selon la proportion de Français résidant et 9<sup>ème</sup> des effectifs de Français à l'étranger, est particulière compte tenu de la forte proportion de binationaux 95%.

<sup>xiv</sup> 1.676.000 Français établis hors de France métropolitaine dont 1.136.000 dans l'Union Française d'Outre-mer

<sup>xv</sup> et spécifiquement celle de chômeur, situation courante quand le conjoint est expatrié par son entreprise et que l'autre doit quitter son emploi et chercher sur place une activité à son arrivée.

<sup>xvi</sup> Une autre variable de 'positionnement' des immatriculés par rapport à leur séjour dans le pays de résidence différencie entre 'détachés' et 'expatriés' sur une base administrative où le détaché reste couvert par la sécurité sociale française lors de son séjour à l'étranger ou dans une seconde interprétation où il est assuré de retrouver un emploi dans son entreprise ou administration de 'retour' en France. Les biais de collecte de cette information sont nombreux et l'analyse interprétative trop imprécise. Comme celui d'attribuer aux membres de la famille le statut 'détaché' de la personne de référence lors de l'immatriculation alors que le conjoint peut être employé localement.